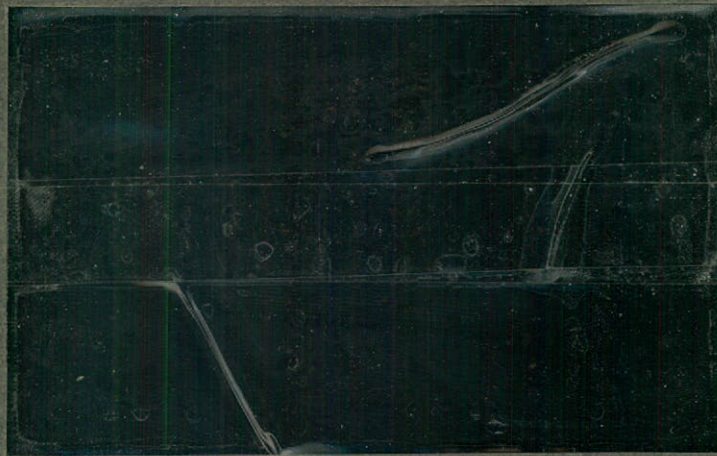


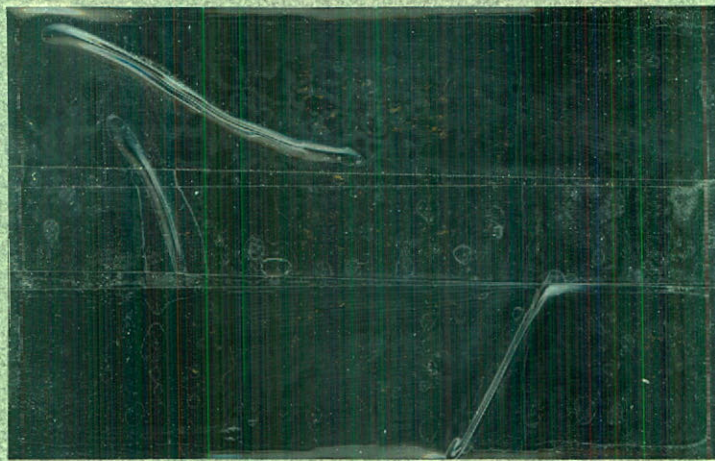
C



desjardins



RECEIVED  
JAN 15 1985





**LE GROUPE DESJARDINS**  
**ASSURANCES GÉNÉRALES**



## Sommaire

---

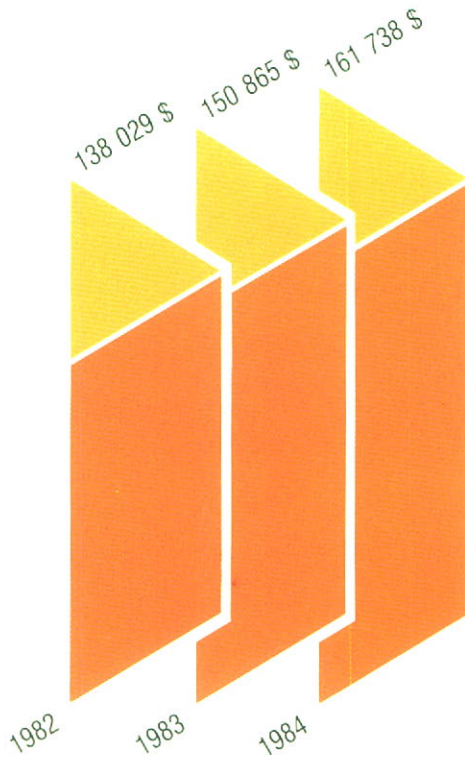
Faits saillants	2
Mission accomplie	4
1984: une année très active	5
La technologie au service du Groupe Desjardins	8
Un outil de gestion: les cercles de qualité	10
La qualité de nos services, un actif précieux	11
Les états financiers	12
Les administrateurs	18
Le comité de gestion, les directeurs	20

**ACTIF**  
*sur tous les plans*

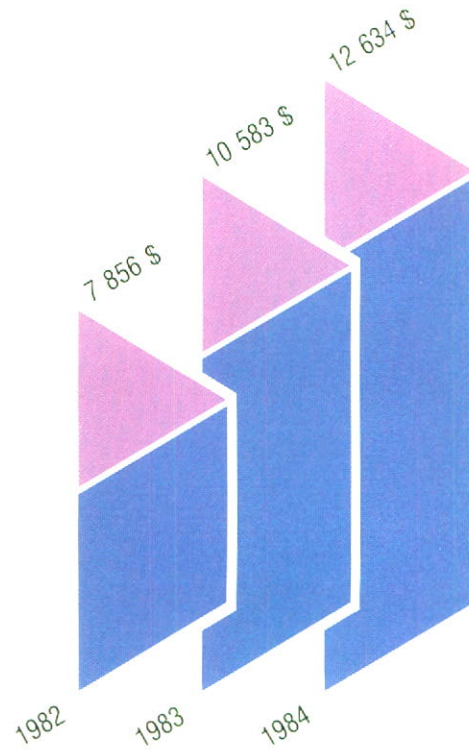


## Faits saillants

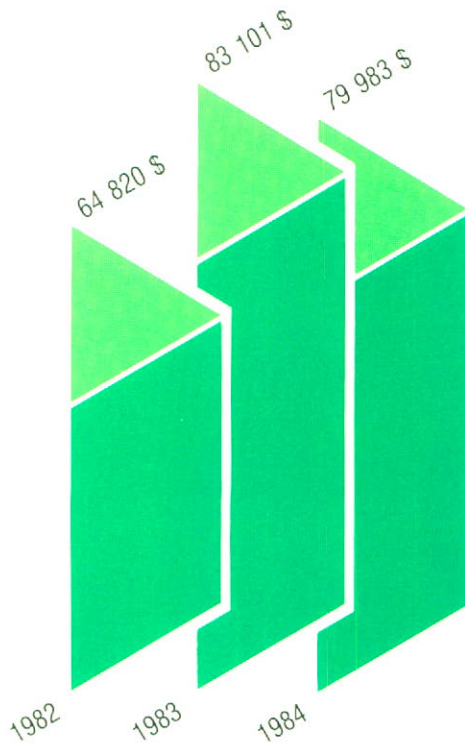
*Actif*  
en milliers de dollars



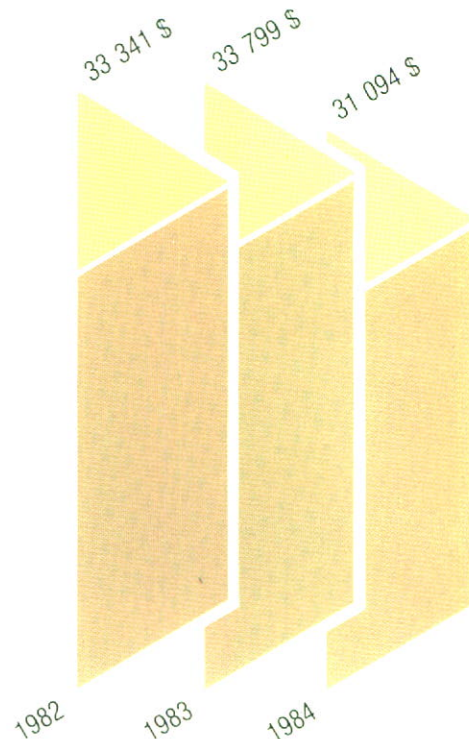
*Revenus de placements*  
en milliers de dollars



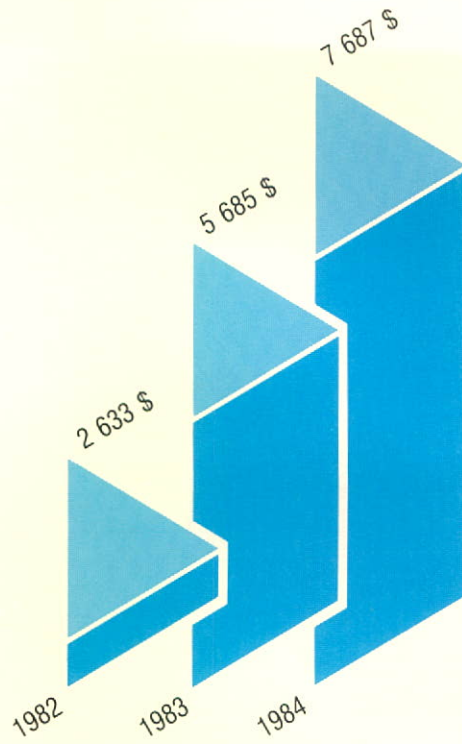
*Primes nettes acquises*  
en milliers de dollars



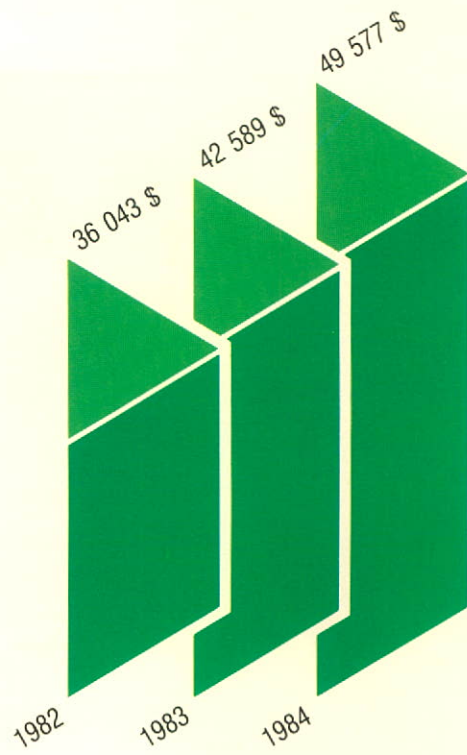
*Frais d'exploitation nets*  
en milliers de dollars



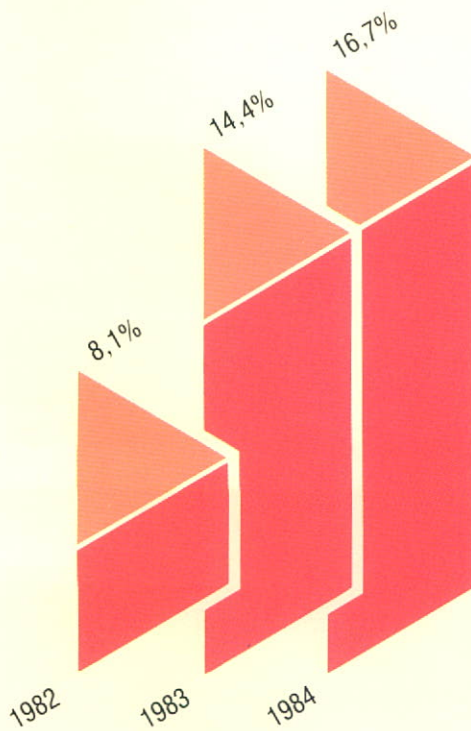
*Bénéfice net*  
en milliers de dollars



*Avoir des actionnaires*  
en milliers de dollars



*Rendement sur l'avoir*



## Mission accomplie

Au moment de quitter la présidence du Groupe Desjardins, Assurances générales (G.D.A.G.), j'éprouve le désir d'exprimer des remerciements à ceux qui m'ont si généreusement appuyé.

En premier lieu, je souhaite m'adresser à ceux à qui j'ai dû parler d'argent... peu de temps après mon arrivée. Les

représentants de caisses populaires ont écouté mon appel avec sympathie et y ont donné suite. Ma demande de capital était importante et sans garantie de succès, mais on a quand même consenti à me faire confiance. Merci!

Les administrateurs du G.D.A.G., et avant eux ceux de La Société d'Assurance des caisses populaires et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances générales du Canada, ont su jouer un rôle conseil éclairé et valeureux auprès de nous. Parfois, nous éprouvions tous un peu de nervosité lorsque l'embarcation prenait l'eau, mais, en tout temps, l'on ressentait cette solidarité réconfortante entre la direction et les membres du Conseil. Merci!

L'équipe de direction relativement jeune a dû faire preuve de clairvoyance, de volonté et d'un sens de responsabilité hors pair pour en arriver là. Je lui suis très attaché et particulièrement reconnaissant. Merci!

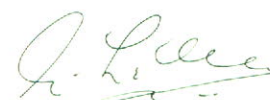
Quant aux cadres et au personnel, nous avons, à certains moments, senti leur inquiétude justifiée devant la situation qui se déroulait sous nos yeux. Ces personnes nous sont demeurées fidèles dans

une période critique pour le G.D.A.G. L'on savait, réciproquement, que l'on devait compter les uns sur les autres pour se sortir de cette position périlleuse. Cette épreuve sévère nous aura permis un rapprochement et une meilleure compréhension des contraintes à surmonter. Grâce à l'énergie déployée par ces personnes, nous avons vaincu et ainsi contribué à la bonne qualité de notre image. Merci!

La consolidation chez Desjardins s'accomplit par la Confédération et les Fédérations. Les personnes que j'ai rencontrées à ces niveaux ont été compréhensives, d'un support évident et d'une amitié que j'apprécie. Merci!

Malgré un changement important dans notre orientation de souscription des risques, les courtiers ont su nous accorder leur support. Merci!

Desjardins m'a traité avec égards et j'ai tenté de le lui rendre. À tout événement, je garde, de mon passage ici, un souvenir positif puisqu'il aura contribué à ma propre croissance.



Conrad LeBlanc  
Président et chef de la direction





## 1984: une année très active

Le Groupe Desjardins, Assurances générales, a été particulièrement actif en 1984. Pour une seconde année consécutive, nous avons réalisé un profit sur nos opérations d'assurances.

Le bénéfice net de cette année se situe à 7,7 millions \$, une hausse de 35 pour cent par rapport à 1983.

Quant au rendement sur l'équité, il passe de 14,4% à 16,7%. Ces résultats se comparent avantageusement à ceux de notre industrie.

À l'aube du départ de M. Conrad LeBlanc, il est difficile de ne pas lui rendre hommage pour sa contribution exceptionnelle dans le redressement du Groupe. Une brève comparaison des résultats financiers de 1980 et 1984, permet de constater l'ampleur du redressement effectué.

En 1980, nous avons deux sociétés d'assurances se concurrençant en partie sur les mêmes marchés. Particulièrement l'une d'elles oeuvrait dans un marché hautement spéculatif par rapport à son capital disponible. Les cessions en réassurance quote part représentaient 31% des

primes brutes souscrites et grevaient grandement les résultats. La perte après revenus de placements approchait les 11 millions \$, tandis que les coûts d'acquisition sur les primes nettes souscrites atteignaient 46,5%.

Quatre ans plus tard, nous possédons une société d'assurances ayant unifié ses politiques de gestion et rationalisé ses opérations. Avec le concours des caisses, le G.D.A.G. jouit maintenant d'une capitalisation adéquate et opère à l'intérieur de ses capacités. Les cessions de réassurance ont atteint 10% à des conditions ne pénalisant pas nos résultats. Le profit après revenus de placement est de l'ordre de 12 752 000 \$, alors que les coûts d'acquisition sur les primes nettes souscrites sont de 38,8%. Le bénéfice net de 7,7 millions \$ donne un rendement sur équité de 16,7% et l'avoir des actionnaires totalise 50 millions \$.

Ce parallèle démontre l'ampleur du redressement effectué grâce au courage, à la ténacité et à l'habileté de M. Conrad LeBlanc.

Pour les années à venir, le défi de l'équipe de gestion consistera à maintenir l'entreprise sur la voie de la rentabilité et à exercer un contrôle soutenu sur les opérations. À cet égard, l'année 1984 aura été très active.



### *Adjoint au président*

Notre service juridique a travaillé principalement sur les dossiers de sinistres importants. Il a également entrepris une révision complète du contrat d'assurance globale protégeant l'actif des caisses.



M. André Racine, f.c.a.s., b.i.c.a.  
Vice-président Assurances

Les conclusions de ce travail feront l'objet d'une concertation dans le Mouvement Desjardins en 1985.

### *Vice-président assurances*

Nous avons continué d'exercer une vigilance sur la nature des risques souscrits par le G.D.A.G. Les contrats de réassurance ont été renégociés et ajustés à nos nouvelles capacités financières.

De plus, la forte concurrence entre les assureurs a été au centre de nos préoccupations. Nous avons continué à déployer des efforts afin que nos produits soient encore mieux adaptés aux besoins de nos assurés.



M. Daniel Desgagné, ing.  
Vice-président Marketing

### *Vice-présidents exploitation*

En 1984, les cercles de qualité auxquels participent nos employés, ont contribué, d'une façon tangible, à l'image de marque diffusée par l'entreprise auprès de nos courtiers et assurés.

Nous avons, sous forme de projet-pilote, relié les bureaux de deux de nos courtiers à notre ordinateur central. Ce

projet nous permettra d'évaluer les économies opérationnelles d'un tel système et d'en percevoir l'effet sur la qualité du service offert à nos assurés.

Considérant le peu de volume souscrit en cautionnement d'entrepreneurs et la faible rentabilité de ce secteur hautement spéculatif, nous avons disposé, en date du 1<sup>er</sup> janvier 1985, de notre portefeuille. Cette transaction amènera un bénéfice substantiel sur les opérations de 1985.

### *Vice-président marketing*

Bien que nouvelle, cette vice-présidence constitue une importante innovation dans la structure de l'entreprise. Dans les faits, cela se traduit principalement par l'implication du G.D.A.G. au sein de la Société Appui.

Cette société, composée d'assureurs et de courtiers, a pour but de mécaniser les opérations des bureaux de courtiers et de leur offrir un lien informatique avec les assureurs participants. Cette réalisation permettra d'offrir à nos assurés un service de première qualité à des coûts très concurrentiels.

Au plan publicitaire, 1985 visera à positionner davantage le G.D.A.G. comme une institution Desjardins offrant de l'assurance générale. La thématique portera autant sur la prévention que sur la protection des droits de nos assurés lors d'un sinistre.

#### *Vice-président finances*

1985 a vu la mise en place d'un système sophistiqué de prix de revient et la mécanisation complète des états financiers. Le système permet donc de recueillir des résultats fiables.

Nous avons élaboré une approche informatique et de bureautique adaptée à nos besoins. Nous envisageons ainsi nous diriger vers un bureau à la fine pointe de la technologie.

Une nouvelle entente a été conclue avec la Corporation Desjardins de traitement informatique visant à la rationalisation de nos coûts.

Soucieux de l'importance du travail d'équipe, nous avons mis sur pied en 1984, un plan de consolidation à ce chapitre.

En terminant, nous aimerions remercier notre personnel qui, par son sentiment d'appartenance et son dévouement a permis le développement de l'entreprise. Notre avenir est intimement lié à sa participation.

Les efforts des différents secteurs de l'entreprise démontrent toute l'attention que nous apportons à la gestion de l'entreprise. De ce fait, nous entendons, par tous les moyens,

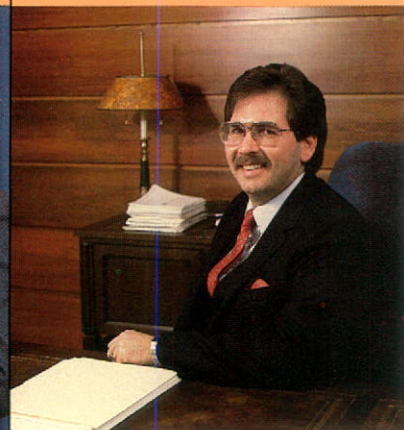
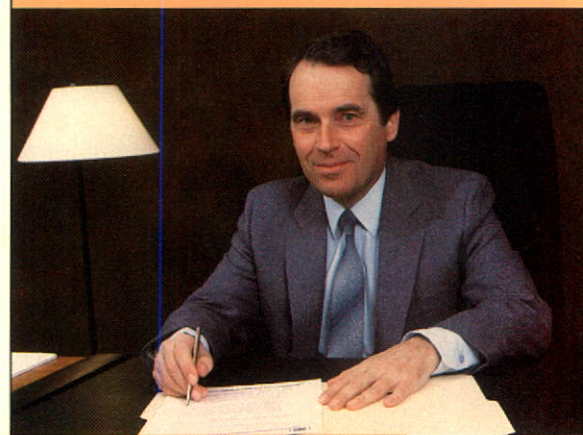
conserver l'estime et la confiance que la Confédération et les Caisses nous ont témoignées au fil des ans.



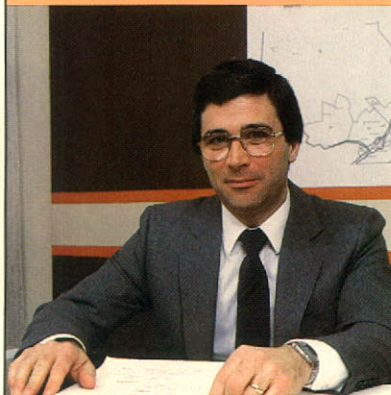
John Harbour  
Directeur général

M. Pierre Bornais,  
c.r.  
Adjoint au  
président  
Secrétaire

M. André Deschênes, b. adm. aff.  
Vice-président Exploitation (est)



M. Yvan Paradis,  
a.i.a.c.,  
b. comm. II.1.  
Vice-président  
Exploitation  
(ouest)



M. Jean Landry, c.a.  
Vice-président Finances

## La technologie au service du Groupe Desjardins, Assurances générales

Le marché des plus concurrentiel que nous traversons depuis quelques années nous a amenés à faire face à des défis d'ordre économique et commercial sans précédent. Nous nous devons de mettre à l'épreuve nos capacités d'innovation.

Compte tenu du rythme accéléré de leur évolution, l'utilisation des nouvelles technologies représentait une opportunité unique et ceci, particulièrement en matière de rationalisation des opérations entre les assureurs et leurs courtiers.

Dans le but de vérifier que cette approche stratégique était adéquate, nous avons réalisé auprès de notre réseau de distribution une étude sur les intentions de nos courtiers en matière d'automatisation. Nous avons pu constater, entre autres, que la majorité des courtiers voyait d'un oeil positif l'implantation d'une telle approche.

Dans cette optique, le Groupe Desjardins, Assurances générales, en 1984, a concrétisé sa volonté d'innover en participant à la mise sur pied, au printemps dernier, de la Société Appui, un accomplissement dont nous sommes fiers.

Cette société, propriété à 50% du Regroupement des courtiers d'assurances informatisés Inc. (R.C.A.I.) et à 50% d'un consortium d'assureurs dont nous faisons partie, a pour mission de développer, d'uniformiser et de faire évoluer une approche informatique en matière de gestion de bureau de courtage.

Dans une seconde étape, il est prévu que cette approche débouche sur un lien informatique entre les assureurs du consortium et les courtiers. Ceci permettra de rendre le travail des courtiers beaucoup



Des partenaires dans la Société Appui (de gauche à droite): M. Gilles Laporte, Président de Calculus Logicon, M. Normand Coutu, Président de la Société Appui et Directeur général, Les Assurances Trudeau et Associés Inc. et M. Daniel Desgagne, Vice-président marketing G.D.A.G.

plus rapide et efficace tout en rationalisant nos coûts d'opération.

Compte tenu de la très grande importance que revêt l'ensemble de ce projet, il devenait primordial de préparer le terrain à l'implantation du lien de communication.

Afin de nous familiariser avec cet environnement relativement complexe et faire bénéficier la Société Appui d'une expérience de communication, nous avons mis sur pied un projet-pilote avec deux de nos courtiers.

De cette manière, nous évaluons d'une part l'impact potentiel d'un tel lien en matière de programmation et, d'autre part, comment l'accès aux données d'assurances, une fois implanté chez nos courtiers, pourrait améliorer leur travail quotidien.

Nous avons donc installé chez ces courtiers un écran directement relié à notre ordinateur central. Ceci leur a permis d'effectuer des interrogations ainsi que des mises à jour sur les polices de leurs assurés.

Nous pourrions même éventuellement penser, dans le contexte de la Société Appui, à imprimer directement des po-

lices d'assurances chez nos courtiers ou permettre, de façon contrôlée, certains travaux de souscription de risque sur place. Tout ceci de manière à rationaliser les coûts par l'élimination de la duplication des tâches dans la relation courtier-assureur.

Nous croyons fermement au succès de ce projet qui, grâce à un travail d'équipe, se traduira par une réduction des primes aux consommateurs tout en améliorant la qualité du service aux assurés.

Nous positionner de manière à faire face avec efficacité au phénomène extrêmement concurrentiel qui prévaut actuellement dans l'industrie, tel est notre objectif.



L'informatisation appliquée chez un courtier

## Un outil de gestion: les cercles de qualité

L'une des priorités au Groupe Desjardins, Assurances générales, est de constamment évaluer et améliorer la qualité de ses services aux assurés et courtiers. Pour y répondre, la participation des employés est essentielle et dans cette optique, le Groupe Desjardins a instauré, il y a plus de deux ans, un programme de cercles de qualité. Depuis sa création, il a permis d'obtenir des résultats probants.

lequel a été formé aux techniques d'animation et d'analyse structurée des problèmes, agit comme animateur de son équipe de travail. À l'occasion, d'autres employés peuvent se joindre au cercle comme personnes-ressources, selon les situations étudiées.



### *Les résultats en 1984*

Au cours de la dernière année, 46 projets ont été étudiés par les cercles. La plupart portaient sur les procédures et méthodes de travail. Parmi les recommandations faites, près de 90% ont été acceptées par la direction. Dans les faits, cela s'est traduit, pour les assurés et les courtiers, par une amélioration du service au niveau du délai pour le règlement des sinistres et par des communications plus efficaces avec notre clientèle.

À ce jour, nous comptons six cercles de qualité répartis dans nos deux divisions opérationnelles. Chaque cercle a un champ d'activité circonscrit: règlement des sinistres, service de souscription aux particuliers et aux entreprises.

### *Mode de fonctionnement*

Ces groupes réunissent chacun cinq ou six employés d'un même service. Ils se rencontrent périodiquement pour analyser et recommander des améliorations dans leur unité de travail. Un superviseur,

Un cercle de qualité à l'oeuvre  
(souscription des entreprises, division est)



## La qualité de nos services, un actif précieux

Le service des sinistres constitue l'un des plus importants secteurs d'une compagnie d'assurance, parce qu'il projette entre autres une image de l'entreprise et de ses compétences. Pour nous, au Groupe Desjardins, Assurances générales, le service de règlement des sinistres représente la pierre angulaire de nos contacts avec notre clientèle. C'est pourquoi nous nous tenons constamment au courant de ses besoins.

Ainsi, à la fin de 1984, le Groupe Desjardins a fait réaliser une enquête d'opinion afin de vérifier la perception de son service des sinistres auprès de ses assurés. Cette étude menée par une firme spécialisée a été faite selon des critères scientifiques. Plus de 400 per-

sonnes ayant eu une réclamation au cours des trois derniers mois de l'année ont été contactées afin de connaître leur appréciation sur la façon dont leur sinistre a été réglé.

Dans l'ensemble, les résultats ont montré un taux de satisfaction très élevé chez notre clientèle; plus de 95% se disent globalement satisfaits ou très satisfaits du Groupe Desjardins, Assurances générales. Cette performance attribuable à nos services des sinistres ainsi qu'à nos cercles de qualité, confirme la pertinence et l'importance de leur travail pour améliorer le service aux assurés et la qualité de nos produits.



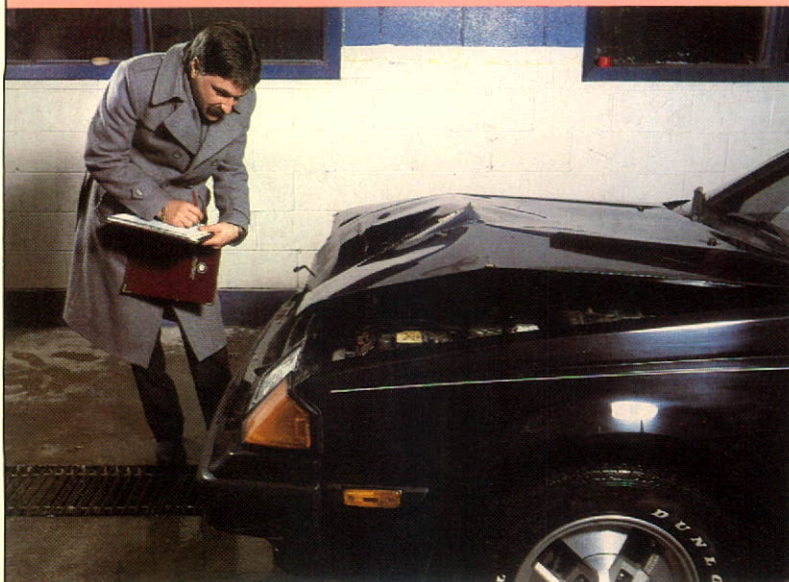
### *Un but: maintenir la qualité de nos services*

Cette enquête a permis également de dégager certains champs d'intervention qui orienteront le travail des deux cercles de qualité rattachés au service des sinistres. Durant la prochaine année, ils étudieront les moyens à prendre afin de renforcer la notoriété du service en ce qui a trait aux délais de règlement, à la courtoisie et à la compétence de notre personnel.

Pour notre personnel affecté à ce service, il s'agit d'un défi quotidien.

Se préoccuper de la clientèle, une réalité quotidienne pour les enquêteurs-régisseurs routiers du service des sinistres.

Une session de travail à la division ouest du cercle de qualité (règlement des sinistres)



# Résultats et bénéfices non répartis consolidés

de l'exercice terminé  
le 31 décembre 1984

	En milliers de dollars	
	1984	1983
<b>Primes brutes souscrites</b>	<b>92 184 \$</b>	<b>98 820 \$</b>
Primes nettes acquises	79 983 \$	83 101 \$
Sinistres et frais de règlement nets	48 771	48 847
<b>Bénéfice brut</b>	<b>31 212</b>	<b>34 254</b>
Frais d'exploitation nets	31 094	33 799
<b>Profit</b> sur opérations d'assurances	<b>118</b>	<b>455</b>
Revenus de placements	12 634	10 583
<b>Bénéfice</b> avant impôts sur le revenu	<b>12 752</b>	<b>11 038</b>
Impôts sur le revenu et matérialisation de l'avantage fiscal	5 065	5 353
<b>Bénéfice net</b>	<b>7 687</b>	<b>5 685</b>
<b>Bénéfices non répartis</b> au début	<b>6 217</b>	<b>532</b>
<b>Bénéfices non répartis</b> à la fin	<b>13 904 \$</b>	<b>6 217 \$</b>
<b>Bénéfice net par action</b>	<b>0,77 \$</b>	<b>0,57 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires

Le Groupe Desjardins, Assurances générales

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la compagnie Le Groupe Desjardins, Assurances générales au 31 décembre 1984, ainsi que les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1984, ainsi que les résultats de son exploitation de l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 1, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés  
Comptables agréés

Québec

Le 6 février 1985

## *Certificat actuariel*

*des provisions consolidées pour polices et sinistres*

*du Groupe Desjardins, Assurances générales au 31 décembre 1984*

J'ai fait l'évaluation des provisions consolidées pour polices et pour sinistres du Groupe Desjardins, Assurances générales et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, en vue d'établir le bilan consolidé au 31 décembre 1984 et les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis sur l'exercice terminé à cette date.

À mon avis, le montant des provisions consolidées pour polices et pour sinistres constitue un montant approprié pour couvrir les paiements futurs aux termes des polices des compagnies et une somme appropriée pour tenir compte de ce passif a été porté à l'état des résultats.

André Racine, F.C.A.S., F.I.C.A.,  
Vice-président Assurances

## Bilan consolidé au 31 décembre 1984

Actif	En milliers de dollars	
	1984	1983
<b>Placements et liquidités</b> (note 2)		
Obligations, au coût amorti	98 949 \$	94 104 \$
Actions, à la valeur au marché	11 511	16 286
Prêts hypothécaires, au coût	614	1 807
Dépôts à terme et encaisse	21 690	9 263
	132 764	121 460
<b>Montants à recevoir</b>		
Courtiers	9 969	11 291
Réassureurs	633	575
Compagnies réassurées	3	3
Intérêts courus sur placements	2 905	2 613
Impôts sur le revenu et taxes		316
Autres	103	185
	13 613	14 983
<b>Dépôts dans des compagnies réassurées</b>	179	242
<b>Frais d'acquisition de primes reportées</b>	6 490	7 716
<b>Immobilisations, au coût amorti</b>	3 216	3 089
<b>Impôts sur le revenu reportés</b>	5 341	3 214
<b>Autres postes</b>	135	161
	<b>161 738 \$</b>	<b>150 865 \$</b>

Pour le conseil,  
 Conrad LeBlanc  
 Roger Desrosiers  
 Administrateurs

<i>Passif</i>	En milliers de dollars	
	1984	1983
<b>Provisions</b>		
Primes non acquises	34 817 \$	38 485 \$
Sinistres en voie de règlement	61 260	59 540
	96 077	98 025
<b>Montants à payer</b>		
Courtiers	3 255	3 400
Réassureurs	220	339
Compagnies réassurées	10	6
Impôts sur le revenu et taxes	6 860	
Autres	2 702	3 400
	13 047	7 145
<b>Dépôts des réassureurs</b>	3 037	3 106
	112 161	108 276
<i>Avoir des actionnaires</i>		
<b>Capital-actions</b> (note 3)	29 364	29 364
<b>Surplus d'apport</b>	6 401	6 401
	35 765	35 765
<b>Bénéfices non répartis</b> (note 4)	13 904	6 217
<b>Réserve pour placements</b>	(92)	607
	13 812	6 824
<b>Avoir des actionnaires</b>	49 577	42 589
	<b>161 738 \$</b>	<b>150 865 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Notes complémentaires au 31 décembre 1984

## 1 – Énoncé des pratiques comptables

### Principe de consolidation:

Ces états financiers regroupent les comptes de la compagnie Le Groupe Desjardins, Assurances générales et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada filiale en propriété exclusive.

### Frais d'acquisition de primes reportés:

Ces frais comprennent les commissions aux courtiers, la taxe sur les primes et certains autres frais reliés directement à l'acquisition de primes, déduction faite de la contrepartie équivalente reçue des réassureurs. Ils sont reportés et amortis sur la durée des contrats et n'excèdent pas les primes non acquises, déduction faite du coût anticipé des sinistres sur les contrats d'assurances en vigueur à la fin de l'exercice.

### Placements en actions:

Conformément à la Loi des assurances du Québec, les actions sont présentées à la valeur au marché. Le gain ou la perte entre la valeur au marché et le coût doit être amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans, la différence étant inscrite à «Réserve pour placements».

### Immobilisations:

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes et taux annuels suivants:

Pavage	Amortissement dégressif au taux de 8%
Immeuble	Amortissement dégressif au taux de 5%
Mobilier et agencement	Amortissement dégressif au taux de 20%
Automobile et camion	Amortissement linéaire sur 2 et 3 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur la durée du bail
Système téléphonique	Amortissement linéaire sur 14 ans

### Provision pour sinistres en voie de règlement:

Cette provision est basée sur une estimation du coût des sinistres et des frais internes et externes. De plus, elle est majorée d'une somme suffisante pour tenir compte des sinistres survenus avant la fin de l'exercice, mais qui ne sont pas rapportés à la compagnie à cette même date et elle exclut tout recouvrement anticipé du coût d'un sinistre déjà réglé. Un tel recouvrement est imputé aux résultats lors de l'encaissement.

### Impôts sur le revenu:

La compagnie pourvoit aux impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôt. Les impôts reportés débiteurs résultent principalement de l'avantage fiscal provenant des pertes comptables et du décalage de certains revenus et de certaines dépenses à des exercices futurs. La matérialisation de l'avantage fiscal totalise 3 214 000 \$ (5 353 000 \$ en 1983); le solde net des impôts reportés débiteurs s'élève à 5 341 000 \$.

### Surplus réservés consolidés:

Les lois des assurances et les règlements y afférents exigent le réajustement de certains postes de l'actif et du passif.

Le total des ajustements à pourvoir par une appropriation des bénéfices non répartis consolidés serait de 1 587 \$ au 31 décembre 1984.

## 2 – Placements et liquidités

La valeur du marché des placements suivants s'établit comme suit:

	En milliers de dollars	
	1984	1983
Obligations	97 539 \$	91 149 \$
Prêts hypothécaires	614	1 815

Des obligations pour un montant de 2 284 000 \$ sont déposées auprès d'une institution financière en garantie d'une marge bancaire et auprès du surintendant des assurances en garantie de l'exécution de contrats d'assurances.

### 3 – Capital-actions

En milliers de dollars  
1984 1983

#### Autorisé:

25 000 000 actions privilégiées, non participantes,  
dividende préférentiel non cumulatif, rachetables à la  
valeur nominale de 1 \$ chacune

75 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de  
1 \$ chacune

#### Émis et payé:

19 346 800 actions privilégiées	19 347 \$	19 347 \$
10 017 323 actions ordinaires	10 017	10 017
	<b>29 364 \$</b>	<b>29 364 \$</b>

### 4 – Bénéfices non répartis

Comme il est stipulé dans la Loi créant Le Groupe Desjardins, Assurances générales, les bénéfices non répartis de l'ancienne Société d'Assurances des Caisses Populaires au 31 décembre 1980, au montant de 7 607 000 \$ demeurent réservés jusqu'au 31 décembre 1985 au bénéfice des personnes qui étaient détentrices de polices d'assurances de cette Société au 31 décembre 1980. Cette somme peut être affectée par le résultat des primes souscrites antérieurement à la fusion.

### 5 – Engagements contractuels

Les engagements en vertu de baux à long terme sont de 10 938 000 \$ jusqu'à leur échéance. Les loyers minimums pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

1985	463 000 \$
1986	427 000
1987	525 000
1988	533 000
1989	549 000

### 6 – Opérations conclues avec des personnes apparentées

Le Groupe Desjardins, Assurances générales et La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada sont des institutions du mouvement des Caisses Populaires et d'Économie Desjardins du Québec et, dans le cours normal de leurs opérations, ont effectué des transactions avec les membres du MCPED et d'autres organisations commerciales.

Des placements d'une valeur approximative de 8 830 000 \$ présentés au bilan au 31 décembre 1984 et des opérations bancaires font partie de ces transactions.

D'autres opérations de même nature ont engendré des revenus et dépenses tels que des primes d'assurances souscrites, des intérêts gagnés, des loyers et des dépenses d'informatique.

### 7 – Événement postérieur à la date du bilan

La filiale a cédé, en date du 1<sup>er</sup> janvier 1985, la presque totalité de son portefeuille de cautionnements; le profit sur cette opération est estimé à 650 000 \$ déduction faite des impôts sur le revenu de 265 000 \$.



## Les administrateurs

1. \*\*M. Conrad LeBlanc,  
f.i.a.c.  
Président et chef de la  
direction  
Lévis

2. \*\*M. Roger Desrosiers,  
c.a.  
Président du conseil  
Associé chez Mallette,  
Benoit, Boulanger, Ron-  
deau & Associés

3. \*\*M. Claude Lépine  
Directeur  
Caisse populaire Desjar-  
dins de Saint-Jacques  
Saint-Jacques de  
Montcalm

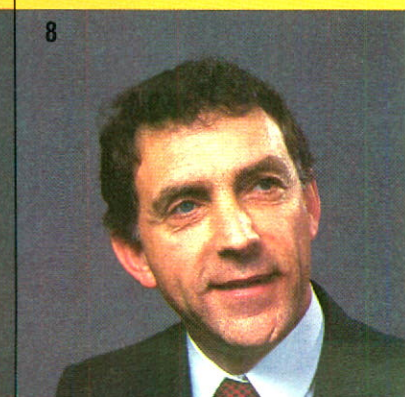
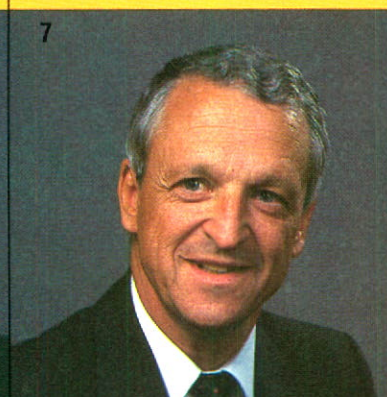
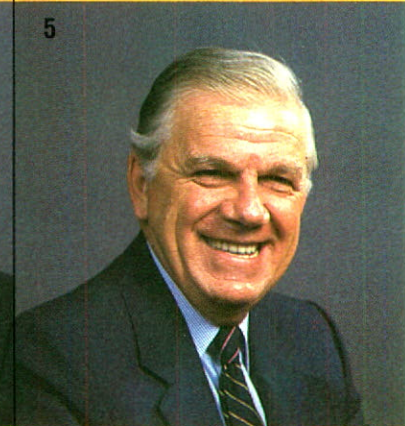
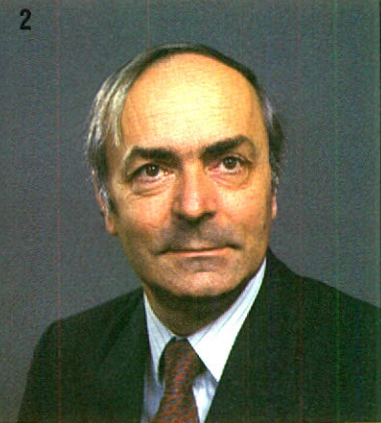
4. \*\*M. Camille Montpetit  
Directeur  
Caisse populaire Mistral  
Montréal

5. \*\*M. Welley Vézina  
Surintendant d'usine  
Dominion Textile Inc.  
Montmorency

6. M. Léopold Auger  
Directeur  
Caisse populaire Saint-  
François d'Assise  
Trois-Rivières

7. M. Claude Béland, avocat  
Premier vice-président  
et directeur général  
Fédération des caisses  
d'économie Desjardins  
du Québec  
Ville d'Anjou

8. \*M. Gilles Bouliane  
Directeur  
Caisse populaire Saint-  
Joseph de Hull  
Hull



9. M. André Doré  
Directeur  
École Notre-Dame de  
Roberval  
Roberval
10. M. Bernard Dufour  
Directeur  
Caisse populaire Sainte-  
Famille  
Sherbrooke

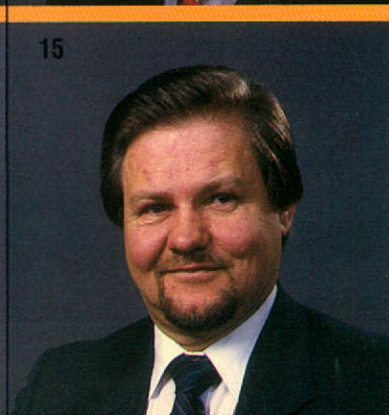
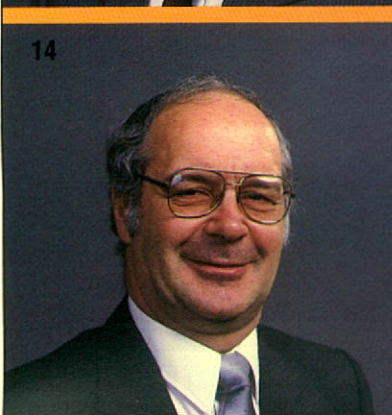
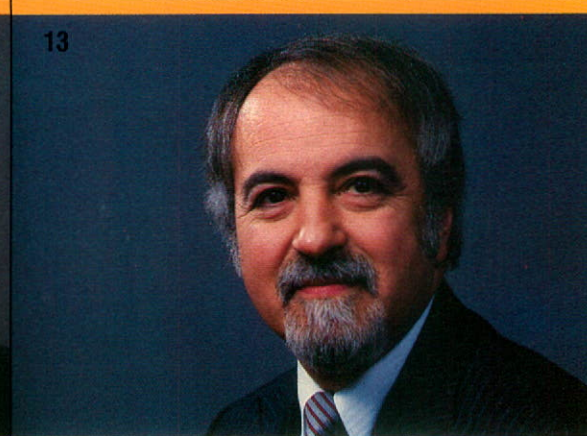
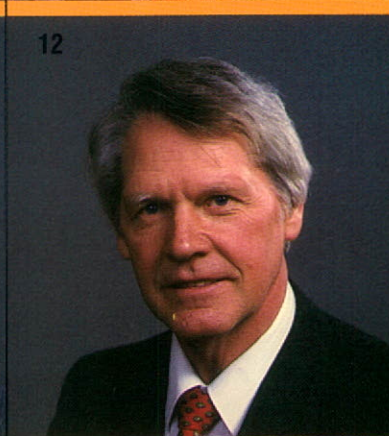
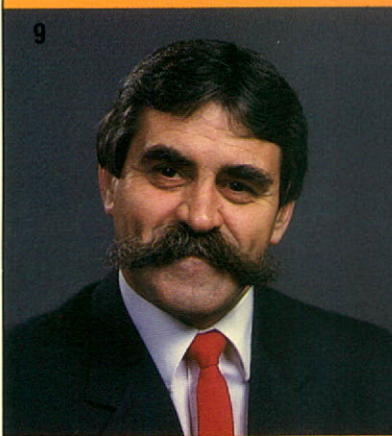
11. M. John Lamy  
Directeur  
Caisse populaire Gaspé  
Gaspé
12. \*M. Rosaire Raymond  
Président  
Transport RPR Inc.  
Cowansville

13. \*M. Yvon Roberge, b.sc.  
Directeur  
Caisse populaire Notre-  
Dame des Victoires  
Montréal

14. M. Léonard Robitaille  
Président  
Fédération des caisses  
populaires Desjardins de  
l'Abitibi  
Directeur  
Caisse Populaire Dupuy  
Dupuy

15. M. Serge Simard  
École Saint-Coeur de  
Marie  
Baie-Comeau

M. Marcel Valiquette  
Directeur  
Caisse populaire Nativité  
d'Hochelega  
Montréal  
(absent au moment de  
la prise de vue)



\* Membre du Comité  
de vérification

\*\* Membre du Comité  
exécutif



## Comité de gestion

Conrad LeBlanc, f.i.a.c.  
Président et chef de la Direction

John Harbour, c.a.  
Directeur général

Pierre Bornais, c.r.  
Adjoint au président et secrétaire

André Deschênes,  
b. adm. aff.  
Vice-président exploitation  
(est)

Daniel Desgagné, ing.  
Vice-président marketing

Jean Landry, c.a.  
Vice-président finances

Yvan G. Paradis, a.i.a.c.,  
b. comm. II.I  
Vice-président exploitation  
(ouest)

André Racine, f.c.a.s., f.i.c.a.  
Vice-président assurances

## Les directeurs

M. Réal Baron, f.i.a.c., t.p.i.  
Assurance des entreprises (ouest)

M. Paul Bouchard  
Assurance des particuliers (est)

M. Jean Carboneau  
Organisation et informatique

M. Réjean Chamberland,  
a.i.a.c.  
Finances

M. Richard Lagacé, b.s.c.  
Assurance des particuliers (ouest)

M. Serge Lessard, b.a.a.  
Ressources humaines

M. Michel Mathieu  
Sinistres (ouest)

M. Pierre Michaud, f.i.a.c.  
Technique d'assurances

M. Gilles Pelletier, t.p.i.  
Mise en marché (ouest)

M. Jacques Pelletier, avocat  
Sinistres (est)

M. André Plourde  
Mise en marché (est)

M. Denis Turgeon, f.i.a.c.  
Assurance des entreprises (est)

M. Jean Vaillancourt,  
b.sc.act., a.s.a.  
Actuariat

## Les bureaux d'affaires

Siège social  
100, route Trans-Canada Est  
Lévis (Québec) G6V 6P9

Division ouest  
1, Complexe Desjardins,  
bureau 1722  
Montréal (Québec) H5B 1B1

Division est  
100, route Trans-Canada Est  
Lévis (Québec) G6V 6P9

Chicoutimi  
475, rue des Champs-Élysées,  
suite 203  
Chicoutimi (Québec) G7H 5E8

Noranda  
138, rue Murdoch, bureau 108  
Noranda (Québec) J9X 1E1

Rimouski  
92, 2<sup>e</sup> Rue Ouest  
Rimouski (Québec) G5L 8B3

Sherbrooke  
2185, rue King Ouest,  
bureau 102  
Sherbrooke (Québec) J1J 2G2

Trois-Rivières  
1240, rue Royale, bureau 418  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 4J2





